

Le Département de l'Aisne candidat au passage de la Flamme Olympique

Le Conseil départemental de l'Aisne, **labellisé « Terre de Jeux »** depuis décembre 2020, souhaite faire vivre les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 sur le territoire axonais.

Dans l'Aisne, **8 sites sont déjà labellisés pour être centres de préparation** et accueillir des délégations étrangères en judo olympique et paralympique, lutte, haltérophilie, football, handball, tir, goalball paralympique, gymnastique artistique et rythmique, boxe, tennis de table olympique et paralympique.

Toujours dans la perspective de faire vivre les Jeux Olympiques dans l'Aisne, **le Département se porte candidat pour participer au « Relais de la Flamme »**, sous l'impulsion de l'ADF (Association des Départements de France), partenaire du COJO (Comité d'Organisation des Jeux Olympiques). L'idée étant de parcourir durant 50 à 80 jours un maximum de départements.



*« Accueillir le relais de la Flamme Olympique serait à la fois **un symbole fort de notre participation aux jeux « Paris 2024 »** et une belle mise en lumière pour notre territoire. Depuis des années le Conseil départemental soutient activement le sport axonais. Les clubs, associations et comités sportifs participent à la vitalité ainsi qu'à l'attractivité de notre territoire. Vecteur de cohésion sociale et de bien-être, le sport véhicule des valeurs auxquelles nous sommes profondément attachés »* rappelle Colette Blériot, vice-présidente du Conseil départemental de l'Aisne, Sport et Terre de Jeux.

Le parcours officiel de la Flamme, retenu par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques, sera dévoilé courant 2023.



De gauche à droite : Patrice Lazaro (conseiller départemental du canton de Villers-Cotterêts) ; David Bobin (conseiller départemental du canton de Soissons-2) ; Mathieu Fraise (conseiller départemental du canton de Laon-1) ; Nicolas Fricoteaux (président du Conseil départemental de l'Aisne et conseiller départemental du canton de Vervins) ; Nicolas Rébérot (conseiller départemental du canton de Vic-sur-Aisne) ; Sarah Batonnet (conseillère départementale du canton de Vic-sur-Aisne) ; Pierre-Jean Verzelen (conseiller départemental du canton de Marle) ; Isabelle Létrillart (conseillère départementale du canton de Soissons-2).